

Bien vivre à

Mars 2018



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Elections & circonscription
Rappel : ouverture Agence Postale Communale
Coupure de courant
Ramassage des encombrants
Course cycliste
Vente de véhicule : nouvelle démarche
Agenda des associations
Conseil du jardinier
Recette du mois
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat

Election législative partielle

11 et 18 mars 2018

Ouverture du bureau de vote
de 8 h à 18 h

à la cantine scolaire
rue des Figueiers



Deux adresses mail pour la mairie :
mairie.mazeres.sur.salat@gmail.com
mairie-mazeres2@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Le Conseil Constitutionnel a annulé l'élection de Joël AVIRAGNET, député du Comminges et du Savès. Nous devons voter les 11 et 18 Mars 2018 pour élire notre député dans le cadre d'une élection législative partielle.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique » c'est bien ce que l'on peut lire sur notre carte d'électeur. Nombreux ont été celles et ceux qui ont lutté, certains ont fait le sacrifice de leur vie pour obtenir le droit de vote.

Le vote fait partie des libertés qui semblent naturelles et dont on ne perçoit l'importance que quand elles viennent à disparaître. En démocratie les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Ne pas voter c'est laisser les autres décider à notre place.

Je vous invite donc à participer à l'élection des 11 et 18 Mars 2018.

Participez au scrutin, exprimez-vous, utilisez le bulletin que vous souhaitez, utilisez ce droit républicain qu'est le vote. Le vote blanc est aujourd'hui comptabilisé et il porte un message. L'abstention peut donner lieu à toutes les interprétations et envoie un signal brouillé.

Je sais que bon nombre d'entre vous sont tentés de ne pas voter. J'en appelle à votre responsabilité citoyenne et à votre civisme : le 11 et 18 Mars votez !

Pour la troisième fois depuis sa création, l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Haute-Garonne organise les cérémonies de la « Marianne du Civisme ». Cette initiative récompense les communes du département dont les électeurs ont le plus participé aux quatre dernières élections municipales de 2014, aux régionales de 2015, aux présidentielles et législatives de 2017. Les communes sont classées par arrondissement et par taille.

Mazères-sur-Salat est classée 1^{ère} dans sa catégorie

C'est la deuxième fois que notre commune est récompensée. Je recevrai en votre nom avec les élus du conseil municipal la « Marianne du Civisme » le Jeudi 12 Avril 2018 à Saint Gaudens.

Cette récompense honore tous les citoyens de notre commune et tous ceux qui contribuent à transmettre les valeurs fondatrices de notre République, les familles, l'école, le centre de loisirs, la vie associative et culturelle, les élus de la commune.

Merci à toutes et à tous.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Elections 8^e Circonscription

Le Conseil Constitutionnel ayant annulé les opérations électorales auxquelles il a été procédé les 11 et 18 juin 2017 dans la 8^e circonscription de Haute-Garonne, les électeurs sont convoqués le 11 mars 2018 en vue de procéder à l'élection d'un député à l'Assemblée Nationale.

Le second tour, si nécessaire, est fixé au 18 mars 2018.

L'élection aura lieu sur la base des listes électorales arrêtées au 28 février 2018.

En raison des travaux de la mairie, **le bureau de vote sera transféré à la cantine scolaire, rue des Figuiers.**

Rappel : OUVERTURE APC

L'agence Postale communale est ouverte le samedi matin de 9 h à 12 h et fermée le jeudi

Coupure de courant

Afin d'améliorer la qualité de distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ENEDIS est conduit à programmer une coupure de courant :

Mercredi 7 mars entre 9 h et 11 h

L'alimentation sera rétablie à tout moment sans préavis.

Course cycliste

Le samedi 24 mars 2018 le club cyclotouriste couserannais organise la tenue d'un brevet d'initiation Audax sur une partie du territoire de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Le circuit d'une **longueur** de 100 km et d'un dénivelé de 690 m traversera notre commune dans la matinée.

Ce brevet organisé selon la formule Audax est une randonnée cyclotourisme effectuée en groupe sans classement. Il est ouvert à tous les cyclistes sur des vélos uniquement mus par la force musculaire. Il s'agit d'une épreuve de régularité et d'endurance avec une moyenne roulante maximum de 20 km/h.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu :

Mercredi 21 mars à partir de 8 h

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le mardi 20 mars 16 h 30 au **05.61.97.48.22**.

Nous vous rappelons que les encombrants doivent être impérativement déposés devant les habitations avant 8 h.

Vente de véhicule : nouvelle démarche

Vendre un véhicule (ou le donner) vous impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice.

Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

1. Recueil des informations

Demandez au futur propriétaire du véhicule de vous fournir les informations suivantes : nom de naissance, prénom, sexe, date de naissance, pays et ville de naissance.

2. Effectuer la démarche en ligne sur le site ANTS puis imprimer les 2 documents qui s'affichent à l'écran :

- * Le Cerfa 15776*01 (certificat de cession)
- * Le certificat de situation administrative

Un **code de cession** s'affiche également à l'écran : notez ce code, il sécurise et facilite les démarches administratives du futur propriétaire du véhicule.

3. Transaction avec le futur propriétaire

Complétez avec le nouveau propriétaire le certificat de cession en précisant le jour et

l'heure de la vente.

Remettez au nouveau propriétaire :

- l'exemplaire n°2 du certificat de cession,
- le certificat de situation administrative (daté de moins de 15 jours),
- la carte grise du véhicule, barrée avec la mention « Vendu le (jour/mois/année/heure) » ou « Cédé le (jour/mois/année/heure) » et votre signature,
- la preuve du contrôle technique, si votre véhicule a plus de 4 ans,
- le code de cession.

4. Fin de la démarche en ligne

Dès que possible et au plus tard dans les 15 jours qui suivent la remise des documents au nouveau propriétaire, vous devez terminer l'enregistrement de la transaction en retournant sur le téléservice de l'ANTS (il faut cliquer sur "Mes démarches en cours").

Il faut renseigner :

- la date et l'heure de la cession,
- le kilométrage du véhicule,
- l'adresse complète du nouveau propriétaire.

Le voyage intérieur



Programmation de Mars
 Le voyage intérieur
 Espace Alternative Santé - Mazères sur Salat
 contact 06 84 93 12 48 - voyageinterieur31@gmail.com

Les ATELIERS



Samedi 31 mars
14h30 -17h
Relookez votre
salon selon les
normes Feng Shui
 par **Véronique Smith**

Tarif 30€+2€
 Mini 4 pers- maxi 8
 Sur inscription
 Renseignements :
 06.84.93.12.48

les COURS



Sophrologie :
 (2 cours "découverte" offerts)
mardi de 18h30 à 20h
mercr de 9h30 à 11h

le mois prochain :



Allez à la rencontre de
 nouvelles Terr'Happy ...

Portes ouvertes
 Samedi 8 avril de 10 à 17h
Ateliers découvertes,
Conférences, Rencontres



Boxing Club du Salat

Malgré les vacances, notre activité pugiliste n'a pas ralenti mais au contraire, elle s'est étoffée.

Au vu de la demande de nos adhérents nous avons fonctionné sur deux soirées le mercredi et jeudi. Une quinzaine de boxeurs sont venus pour parfaire leur technique et aussi transpirer.

Notre but est d'être présent aussi pour les personnes qui ne sont pas parties en vacances.

De plus nous avons mis en place des entraînements spécifiques pour préparer les

boxeurs pour notre gala qui aura lieu le samedi 31 mars à la salle du 1^{er} mai.

Nous vous informons aussi que le gala professionnel aura bien lieu :

le samedi 7 Avril à 20 h 30 à la salle du 1^{er} mai où nous accueillerons les quarts de finale du tournoi de France qui opposera l'Epemay Sacramento Pereira Fernandez contre Maamar Marhache notre toulousain de Bagatelle.

Combats en 6 x 3 :

Des combats amateurs novices seront organisés lors de cette soirée soit 7 combats.



Sacramento Pereira Fernandez



Maamar Marhache

Musée du papier RIZLA +

L'association du Musée du Papier RIZLA+ a organisé un rassemblement des anciens employés LACROIX dans le hall du bâtiment administratif de l'usine LACROIX dimanche 14 janvier après-midi.

> 31 anciens employés se sont déplacés pour ce premier rendez-vous accompagnés pour certains de leurs conjoints. 50 personnes environ ont donc participé à cette première.

> Le Président de l'association, Monsieur J.-P. Tardi (ancien directeur) a ouvert l'après-midi avec un discours d'accueil.

> Monsieur J.-C. Dougnac, Maire de Mazères, était présent et a fait une allocution réaffirmant le soutien de la mairie à la vie et à l'existence de l'association.

> Le bilan de l'association, créée il y a un peu plus d'un an, a été présenté par Monsieur S. Chanfreau, secrétaire.

> Ce sont les journées du patrimoine 2016 et 2017 qui ont permis de faire (re)découvrir le musée à un grand nombre et permettre l'accueil de groupes scolaires du secondaire du Comminges et de la région toulousaine, s'inscrivant dans les projets pédagogiques des établissements : l'histoire des papeteries LACROIX, la visite guidée du musée ou encore le parcours papetier dans les rues de Mazères à la découverte des lieux liés à l'histoire de l'usine depuis la fin du XIX^e siècle, sont les activités qui sont aujourd'hui proposées.

> Le musée fut ensuite ouvert à la visite durant laquelle Monsieur Tardi a pu revenir sur l'histoire de LACROIX et éclairer les anciens employés sur certaines questions restées sans réponse, depuis notamment la fermeture du site.

> L'association a souligné l'importance de renforcer l'association pour préserver le patrimoine matériel du musée, ses projets en cours et à venir, notamment en faisant rentrer le musée dans l'ère numérique. Le patrimoine immatériel est aussi à enrichir pour le devoir de mémoire, nourri des anecdotes et histoires remontant du temps de l'usine.

> L'après-midi s'est ensuite achevée dans la convivialité en partageant des galettes des Rois où tous les anciens employés étaient ravis et émus de se retrouver pour la première fois, après tant d'années.

> L'association lance donc un appel à ceux qui auraient pu être oubliés de se manifester pour participer au prochain événement et aussi à tous ceux qui souhaitent apporter leur soutien à l'association.

> Contacts : asso.museerizlacroix@orange.fr ou 05 61 97 48 22 (Mairie)

La prochaine initiative de l'association aura lieu **le samedi 21 avril** : une rencontre autour d'un vin d'honneur au Hall Lacroix suivi d'un repas au Café des Sports ouvert aux anciens employés mais aussi à toutes personnes intéressées par le projet de l'association. Inscriptions à la Mairie.



BCM Tennis

LE BCM COMMENCE L'ANNEE FORT

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En effet l'équipe Hommes +35ans est championne régionale en 3^{ème} division en finissant la compétition invaincu. Félicitation à Fabrice Palazzi, Marc Faggionato, Rémi Moussaron, Yannick Dintilhac, Jérémy Courtoux, Damien Morstyn et Emmanuel Ortega.

En challenge Laffont, l'équipe Femmes remporte la compétition en finissant invaincue. L'équipe été composée d'Anaïs Feuillerat, Christine Pere, Cathy Jourdan, Clara Couderc et Marie-Hélène Cabane. Quant à l'équipe Hommes, elle est finaliste en perdant au double décisif. Félicitation à Pierre Guers-Haumon, Mathieu Norguet, Fabrice Palazzi et Marc Faggionato.

Le BCM peut s'enorgueillir de ses équipes engagées en Coupe Bonnefont. Les équipes 1, 2 et 4 hommes sont finalistes respectivement en 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} division. L'équipe 1 était composée de Pierre Guers-Haumon, Marc Faggionato, Mathieu Norguet et Fabrice Palazzi. Marc Faggionato, Rémi Moussaron, Yannick Dintilhac, Yannick Pujol composait l'équipe 2. Quant à l'équipe 4 elle était représentée par Mickaël Mahoudo, Michaël Moncet, Maxime Cellier et Samuel Wiart. L'équipe 3 Hommes finit 4^{ème} de poule en 3^{ème} division. Yannick Pujol, Ludovic Cazelles, Emmanuel Ortega, Mickaël Mahoudo, Michael Moncet et Jérémy Courtoux. L'équipe 1 Femme composée d'Anaïs Feuillerat, Cathy Jourdan, Isabelle Brel, Clara Couderc et Marie-Hélène Cabane finit 6^{ème} de poule en 2^{ème} division dans une poule très relevée.

En coupe Bonnefont Junior, les deux équipes 9/10 ans garçons finissent 2^{ème} et 4^{ème} en 1^{ère} division. Félicitation à Hugo Chourre, Béryl Flammin, Paul Estoup, Kévan Hernandez, Anatole Signol pour l'équipe 1 et Alexandre Rey, Antoine Greil, Robin Hainaut et Mati Legrix pour l'équipe 2. Les 15/16 ans garçons composés Ethan Cholin-Blanc, Louis Greil, Matéo Filella et Axel Mailleau finisse 2^{ème} de poule en 1^{ère} division.

Loto du club

Le loto du BCM aura lieu le dimanche 4 Mars 2018 à 14H à la salle de fête de Mancieux.

Le tournoi Adulte limité à 4/6 aura lieu du 14 au 28 avril 2018 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 18 au 25 août 2018 avec rassemblements du 18 au 19 Août 2018.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Ecole de Rugby



Fin d'entraînement M6 en chanson dans la salle du 1^{er} mai pour faire revenir le soleil ☀



Les M10 prêts pour la fin de saison

MCS Rugby

Les intempéries ont largement perturbé l'activité rugbyistique.

Ainsi la phase qualificative se conclura de la sorte :

4/03 : MCS / LAUZERTE

18/03 : LEGUEVIN / MCS

Ensuite se dérouleront les 1/4 de Finale aller retour.

Les 25/03 et 01/04 : A ce jour, le XV fanion est premier, l'équipe B occupe la 3^{ème} place.

A l'occasion de la dernière rencontre de poule le 04/03, le club recevra l'association « Y arrivarem » avec qui un lieu de solidarité a été créé.

Le repas traditionnel aura lieu à midi.

Inscriptions 06.86.40.70.90



LOTO du MCS :
SAMEDI 10 MARS à 21 h à Saint-Martory (salle des fêtes)

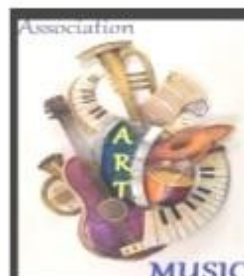
MCS Montagne

Les sorties du mois :

☼ Mercredi 7 mars : départ 8h, responsables V. Bonzon 06.82.23.14.31 et Y. Cazes 06.14.78.14.00.

☼ Dimanche 11 mars : départ 8h, responsables A. Sanhe 06.10.70.16.37.

☼ Samedi 24 mars : départ 8h, responsables N. Sirgue 05.61.88.72.03 et B. Cottet 05.61.87.77.76.



4 rue du stade
31260 Mazères/Saint
L'USINE
THEATRE
Entrée libre
150 pers. max
Ouverture des portes à 20h00



31
mars
2018

L'AFFAIRE BARTHAB
Représentation de sortie de résidence
VINCENT GRANOUILLAC
Exposition photos et présentation de son livre

Comme prévu nous avons fêté CARNAVAL le dimanche 11 février.

Une quarantaine d'enfants avec autant de parents ont été accueillis à la salle du 1^{er} mai par la BANDA du Bout du Pont.

Une éclaircie nous a permis de défiler dans le village avec la BANDA en tête et Monsieur CARNAVAL installé dans sa remorque qui fermait le cortège avant sa sentence pour être brûlé en musique.

Retour à la salle où ROMI a animé la suite de l'après-midi avec ses tours de magie pour grands et petits ainsi qu'avec de la ventriloquie, sans oublier les deux lapins qui ont réjoui les tout-petits.

Cette après-midi récréative s'est terminée par un goûter composé de jus d'orange, de chocolat chaud et de brioche ; un goûter qui a été très apprécié !

Les enfants ont pu continuer de faire la fête en dansant et en jouant avec copains et copines.

Le samedi 17 février c'est St Valentin qui s'est invité !

Un très bon repas préparé par Paulo, un bon spectacle du groupe LIBERTA, tout cela a permis de passer une agréable soirée dans un cadre décoré pour l'occasion.

On ne peut que regretter le manque de participation des mazériens puisque la moitié des convives était de l'extérieur...

Il a fallu beaucoup d'énergie pour préparer ces 2 week-end de fête avec énormément de travail en amont pour "gérer" les deux animations en même temps mais à la sortie ce sont les remerciements et la gentillesse des participants qui nous font oublier tout ça !



Banda du Bout du Pont



Carnaval



Le Groupe Liberta



Le magicien Romi



La salle prête à accueillir les convives de la Saint-Valentin



Conseil du jardinier

La plante d'un ananas est magnifique et facile à faire pousser !

Comment faire?

1. Enfilez des gants (ça pique)
 2. Étêtez votre ananas au plus près des feuilles à la base.
 3. Enlevez le reste du fruit à la base des feuilles (il faut que la base soit propre).
 4. Plongez les feuilles nettoyées du fruit dans un vase avec de l'eau pour avoir des racines... (3 semaines).
 5. Quand vous aurez des racines, il suffira de planter l'ensemble dans un pot de terre.
 6. La terre devra être humide en permanence. A placer en pleine lumière.
- Pouvez-vous espérer un ananas? Possible mais après plusieurs années.



Recette du mois

Gâteau Nid de Pâques

Ingrédients pour 6 à 8 personnes

Pour le savarin :

- 4 oeufs
- 60 g de sucre
- 130 g de farine
- 30 g de beurre
- 3 cuillères à soupe de lait
- ½ sachet de levure

Sirop :

- 100 g de sucre
- 35 cl d'eau

Décor :

- 50 g de nutella (ou autre pâte à tartiner)
- 400 g de fritures et oeufs en chocolats

Préparation

1. Séparez le blanc des jaunes des oeufs.
2. Fouettez les jaunes avec le sucre. Incorporez la farine, la levure, le lait et le beurre fondu.

3. Montez les blancs en neige et incorporez-les délicatement en plusieurs fois à l'appareil précédent.

4. Versez dans un moule à savarin beurré et faites cuire 35 min environ dans le four préchauffé à 180°C.

5. Démoulez le savarin au sortir du four puis replacez-le tout chaud dans son moule pendant la préparation du sirop.

6. Faites bouillir l'eau avec le sucre pendant 5 min pour faire un sirop. Versez aussitôt sur le savarin chaud, toujours dans son moule.

7. Laissez reposer 1 à 2 h. Quand le savarin est entièrement imbibé, démoulez-le sur le plat de présentation.

8. Garnissez un cornet à décor de pâte à tartiner et décorez le gâteau.

9. Garnissez le centre de chocolats ou d'autres douceurs.



Nouvelles du RPI



CONNAISSEZ-VOUS LE SALAT ?

Un petit jeu créé par les élèves de ce1/ce2.

Où nait le Salat ?

Le Salat prend sa source dans les Pyrénées. Il nait de neuf sources à 6 kilomètres en amont du hameau de Salau, sur la commune de Couflens, dans le massif du Mont Valier.

Quels sont les départements traversés par le Salat ?

Les départements sont l'Arège et la Haute-Garonne.

Dans quel fleuve se jette le Salat ? A quel endroit ?

Le Salat se jette dans la Garonne à Roquefort-sur-Garonne.

Connaissez-vous des mammifères qui vivent dans le Salat ?

La loutre, le ragondin (très nuisible), le desman (milieu montagnard).

Reconnaissez-vous ces poissons qui vivent dans le Salat ?



1



2

Nouvelles du RPI suite



3



4



5



6



7



8

Barbeau 2. L'ombre 3. L'anguille 4. La truite Fario 5. La truite arc-en-ciel 6. Le brochet
7. La carpe 8. La tanche

Et les oiseaux, les connaissez-vous ?



1



2



3



4



5



6

1. Le foulque 2. Le cormoran 3. Le héron bihoreau 4. Le héron cendré 5. Le martin-pêcheur
6. Le cincle plongeur

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h		
SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	04.03 Ph. Cazelles 11.03 Ph. De Mane 18.03 Ph. Dintilhac 25.03 Ph. des Thermes 01 et 02. 04 Ph. Centrale	Martres Mane Mazères Salies Salies	05.61.98.80.13 05.61.90.55.50 05.61.97.46.08 05.61.90.56.51 05.61.90.51.24
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966: <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		